



DEFEND AND SUPPORT ISRAEL AGAINST TERRORISTS

TMR La Poste



www.stele-medias.com

Votre Journal de Mont-Royal depuis 1998
An independant weekly serving your Town

8 MARS 2024

HEBDOMADAIRE

ÉDITION 27.09



PROFESSEUR DE VIOLON

**DIPLOMÉE DU CONSERVATOIRE
EXPÉRIENCE DE SCÈNE
ENFANTS & ADULTES**

VANESSA 514-271-2202

RESIDENT ASKS FOR BIXI BIKES, AND BETTER TRAFFIC CONTROL ON TOWN'S STREETS

MARTIN C. BARRY

TMR mayor Peter Malouf was asked by a town resident during the Feb. 20 meeting of town council whether the town might be interested in installing a stand of Bixi rental bicycles at Dakin Park.

Jennifer Batrie of Mitchell Ave., who had recently been going over town council's latest three-year capital expenditures program, told Mayor Malouf that she had noticed it mentioned the possibility of adding Bixi bikes at the park in western TMR.

"As you know, there's an increase in traffic on the west side at Lucerne," said Batrie, adding that at nearby École Saint-Clément-Ouest "there are frequently accidents, cyclists, Vespas being hit. I'm wondering if you have any details on adding these Bixi bikes in Dakin Park and if you can provide more information."

Mayor Malouf responded, "We made a decision to include more public transport via bicycles in Town of Mount Royal. The location of the actual Bixi bikes needs to be analyzed and determined. We've had an initial discussion and presentation in caucus. But nothing has actually been finalized yet."

Batrie said she wanted to commend the mayor for agreeing to meet with her and some other residents regarding changes they are seeking in Dakin Park because of recent developments at the park.

"Those changes have had a great effect on the community and the residents surrounding the park," she said. "They've been very pleased by the measures taken in place. We're hoping that with the Bixi bikes as well that we can at least have the residents consulted on this, as it wasn't done in the past with the water park etcetera."

During the Feb. 20 council meeting's second question period, Batrie told the mayor that "the traffic situation it gets worse and worse. With



Town resident Jennifer Batrie, seen here during question period at the Feb. 20 meeting of town council, asked Mayor Peter Malouf whether he would be interested in adding a stand of Bixi rental bicycles at Dakin Park.

Photo: Martin C. Barry, TMR Poste

the construction at the Royalmount, we all know that traffic is terrible.

"What is the town planning to do when Royalmount opens?" she asked. "Is anything going to be put in place in order to avoid shooting commuters through TMR? Because right now Graham, Laird, Saint Clare, I can only speak to the west side. I'm sure the east side is just as bad with the REM going on. But is TMR putting anything in place?"

Mayor Malouf replied, "What occurs with TMR is quite interesting, not necessarily unique, but we are kind of a closed-in city. We're bounded by Côte de Liesse, l'Acadie, Jean Talon, Decarie, Lucerne, and people used this as a

thoroughfare to get from point A to point B."

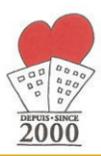
Before the existence of GPS navigation systems, he added, drivers were much less likely to venture across the town because they could easily get lost on the complex labyrinth of streets, although GPS's now make it easy to navigate almost anywhere.

However, regarding Royalmount, he said, "Our traffic is not necessarily coming from Royalmount. It's intermunicipal traffic." He said he had been working with several entities, including the Quebec Ministry of Transport and the City of Montreal, to find traffic solutions, such as the opening of Cavendish Blvd., while also opening up the CN/CP rail yards to trucks.

Résumé

Une résidente de l'avenue Mitchell dans le secteur ouest de VMR demandait au maire Peter Malouf au cours de la séance du conseil de ville du 20 février si la municipalité serait disposée à installer des vélos Bixi dans le parc Dakin.

Le maire répondait que l'administration n'a pas encore pris une décision. En réponse à une autre question, le maire expliquait que VMR songe entreprendre plusieurs démarches pour mieux gérer la circulation extérieure dans les rues de son territoire.



On a tous besoin d'aide

We all need help

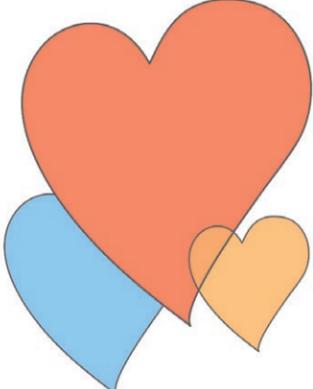
**CENTRE DE BENEVOLAT DE VILLE MONT-ROYAL
TOWN OF MOUNT ROYAL VOLUNTEER CENTRE**



COMMANDITÉ PAR SPONSORED BY

LE CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE VILLE MONT-ROYAL A DÉMÉNAGÉ

Voici sa nouvelle adresse :
1385 Chemin Athlone
Ville de Mont-Royal (Québec)
H3R 3G2



THE TOWN OF MOUNT ROYAL VOLUNTEER CENTER HAS MOVED

Here is the new address:
1385 Chemin Athlone
Town of Mount Royal (Quebec)
H3R 3G2

CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE VILLE MONT-ROYAL • (514) 739-9000 • TOWN OF MOUNT ROYAL VOLUNTEER CENTER

Tél.: 514-736-1133

#1-1400 rue Ouimet
Montréal, Qc, H4L 3R1
redaction@stele-medias.com
publicite@stele-medias.com
administration@stele-medias.com

Président: Pascal Richard
Comptable: San Lu Ly
Édition: Pascal Richard
Collaborateurs: Martin C. Barry
Dr. Brian Gazzard

Conseil comptable: Ciani & Associés
Production: Pascal Richard
Ventes: Pascal Richard
Publié par: STELE Médias inc.

La Poste de Mont-Royal est distribué par le site web de Stele Médias toutes les semaines, 48 fois par an.

Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie, de façon officielle ou déguisée, est interdite sans la permission écrite de l'éditeur.

Stele Médias Inc ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et/ou de l'éditeur ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce.

Les articles publiés expriment l'opinion de leurs auteurs, mais pas nécessairement celle de la direction.

Faith

KEEP ON KEEPING ON!

Psychiatrist, Scott Peck, writes of the value of persevering: "It is in this whole process of meeting and solving problems that life has its meaning. Problems are the cutting edge that distinguishes between success and failure. Problems bring forth our courage and our wisdom. It is only because of problems that we grow mentally and spiritually."

When we encourage the growth of our spirits, challenging and encouraging ourselves to solve problems, we grow through the pain and process of solving problems. This is the strategy: focus passionately and creatively on our goal, or create a new goal, then refuse to quit even when we are battered and blocked by obstacles. We persevere even though circumstances seem so dark that we cannot see beyond the seemingly insurmountable barriers.

Whatever the challenge, keep on believing in God's purpose and creative power, as the Apostle Paul stated: "We walk by faith and not by sight." Regardless of the circumstance we are steadfast in our belief and trust in God, thus receiving the faith to persevere. We persevere because we are grounded in God's purpose and might. And Paul says,

"Eye has not seen, nor ear heard,
Nor has entered into the heart of man
The things which God has prepared for
those who love Him."

One of the most effective motivational consultants of the twentieth century, Claude Bristol, emphasizes how crucial it is to focus and to persevere. He says they are our constant requirements to keep on fighting against the negatives, and the ever present temptation to whine and quit. He tells how he is amused at those people who tell him they are

"holding the right thought."
I ask them, "For how long?"
And they say, "For a few minutes anyway."

Bristol responds: "You've got to get yourself in hand so that you can LIVE the right thought, not just for a few minutes but day after day."

Using the illustration of a tennis match he asks, "How far would you get in a tennis game if you returned a few balls hit by your opponent, then went to the sidelines and sat down for a few minutes, then got up and started playing again and returned a few more balls, and went back and sat down? It would be pretty silly,

wouldn't it?

"Well, the game of life is played all the time, and to win you have to stay in the game, whether you like it or not. You've got to return everything that's hit at you, with all the power you can out ion the ball."

Bristol says, "Your opponent is FEAR and WORRY. The only way to defeat him is by taking positive, aggressive action. Stop trying to run away. Stand up to fear and worry. Look your enemies in the eye and make them back down and fade out. When you face FEAR with COURAGE, fear is through; he's whipped; he has no power over you as soon as you throw him a fast ball with COURAGE, and I WILL written on it."

This is the key point to note: We can't be positive and negative at the same time; one or the other must prevail. Our head may be bloodied but as long as we don't bow it, as long as we remain undaunted and unafraid, we will have our enemy routed. He can't retain any hold on us under those positive circumstances.

President Theodore Roosevelt once remarked that it is not the critic that counts, not the man

who points how the strong man stumbled, or where the doer of deeds could have done better.

The credit belongs to the man who is actually in the arena, whose face is marred by the dust and sweat and blood; who strives valiantly; who errs and comes up short again and again; who knows the great enthusiasms, the great devotions, and spends himself in a worthy cause; who, at best, knows in the end the triumph of high achievement; and who, at worst, if he fails, at least fails while daring greatly; so that his place shall never be with those cold and timid souls who know neither victory or defeat."

This is our affirmation: "WE WILL FIGHT AND NOT BE AFRAID!"

Dr. Brian M. Gazzard
resident of town
motivational consultant

bmgazzard@hotmail.com
514-961-8317



ARTTRAM

Jocelyne Koss



ARTISTE DE LA SEMAINE
THIS WEEK'S ARTIST

« L'été »

Aquarelle

15" x 11"

arttram.org

Exposition

« Gâtez-vous! »

chez **Dupond & Dupont**

Du 04 mars au

07 avril 2024

Commandité
par -

Poste
MONT-ROYAL

Allouette...

Savez-vous pourquoi le REM est en retard et qu'il n'arrivera finalement pas en 2022 à Mont-Royal ? Certes, il y a bien cette histoire bizarre de dynamite dans le tunnel, mais il y a beaucoup mieux. Il se dit, en effet, que sous la nouvelle gare de Canora, et sans doute aussi sous celle de Mont-Royal, un fabuleux gisement d'or, de diamant et de praséodyme a été découvert, ce qui risque de retarder la pose du ballast, des rails et des caténaires. La richesse foncière de Mont-Royal va être décuplée, centuplée, kilotuplée... Cette manne inespérée va permettre de voir grand à Mont-Royal. Foin des budgets parcimonieux que nous réservaient les frileux gestionnaires précédents, Mont-Royal va enfin entrer dans le club très fermé des principautés, émirats et royaumes où les revenus coulent à flot et où la gestion des dépenses n'est plus qu'un lointain souvenir. Et c'est une chance inouïe dont va bénéficier l'ensemble de la communauté servie par une équipe municipale proactive qui sait anticiper les opportunités et les revenus sans avoir à se préoccuper d'un équilibre rébarbatif entre dépenses et recettes dont seuls les piètres gestionnaires sont platement soumis.

Qu'on se le dise, Mont-Royal passe à la vitesse supérieure. Et la bonne nouvelle c'est que ce n'est pas, comme souvent, une projection dans un futur lointain, un rêve inaccessible, non point, cette richesse est déjà là, nous la vivons en direct, et nous en voyons déjà les bénéfices.

Les postes qui, auparavant, ne progressaient qu'avec difficulté, montrent maintenant, sous la férule visionnaire de la nouvelle équipe municipale, et de l'enthousiasmant maire de Mont-Royal, un élan et une vigueur remarquables (données issues des rapports officiels) :

Dépenses	Budget 2024 (\$)	Progression sur 1 an	Progression sur 3 ans
Sécurité publique	4 039 700	+ 15,0 %	+ 66,4 %
Frais financiers	2 067 500	+ 20,6 %	+ 50,5 %
Santé et bien-être	431 500	+ 19,9 %	+ 42,6 %
Aménagement urbain	1 887 400	+ 14,9 %	+ 41,0 %
Hygiène du milieu	5 733 665	+ 15,1 %	+ 31,2 %
Administration	10 928 000	+ 11,5 %	+ 24,2 %
Loisirs et culture	19 050 275	+ 3,7 %	+ 17,9 %
Inflation Canada		+ 3,94 %	+ 14,8 %

On applaudit la hausse vigoureuse de notre sécurité publique, non qu'on soit particulièrement à risque à Mont-Royal, mais mieux vaut prévenir que guérir. Idem avec l'aménagement urbain, bientôt un tapis d'orchidées folâtrera avec des edelweiss à l'ombre de baobabs géants en provenance de Chibougamau, ce sera d'un chic. La hausse des frais financiers est un signe de dynamisme, qu'on ne s'y trompe pas. L'hygiène et la santé sont en hausse, dame, après ce damné covid, qui s'en plaindrait ? Loisirs et culture sont un peu à la peine, mais avec le futur ex-nouveau centre, on va voir ce qu'on va voir. Quant aux dépenses administratives, comment ne

pas être admiratif d'une équipe qui en fait autant en n'excédant qu'à peine 3 fois le rythme de la hausse des prix ?

Le maire terrasse l'inflation. Il la dompte. Il la domine. Il lui montre qui est le maître. Enfin, nous avons à Mont-Royal un pilote qui ne se laisse pas impressionner par cet irritant qui n'embarrasse que les médiocres. Nous sommes, fort heureusement, gouvernés par un maestro de la finance, un virtuose qui ne s'arrête pas à ce détail et qui sait que la chance insolente dont bénéficie Mont-Royal, avec cet Eldorado, lui permet de viser la médaille d'or de la plus belle progression fiscale du Québec, du Canada, voire du monde entier, et tout ça, avec notre argent les amis.

Il reste cependant un bémol à ce beau tableau. Ce bémol, c'est la quote-part de Montréal. Elle représente 71 millions de \$ (55% du total), mais n'a augmenté QUE de 2,9% sur la dernière année. Elle impacte négativement la hausse globale qui, certes, dépasse tout de même largement l'inflation, mais dont on aurait pu attendre mieux. Déception compréhensible, mais patience, ça va mécaniquement se détériorer. Qui aurait cependant cru que ce fût à la sagesse fiscale de l'agglomération montréalaise que les Montereois dussent la très relative modération de leur dégradation fiscale ? On en regretterait presque la défusion !

Les démunis, lorsqu'ils prévoient une grosse dépenses, un centre sportif par exemple, font des réserves, ça peut aider. Ici, point. Pas nécessaire. Il suffira de creuser.

Il y a bien une petite polémique sur certains locataires qui se plaindraient de subir une hausse disproportionnée de leur contribution à l'effort collectif, mais on entre là dans une querelle de clocher qui n'a pour seul but que de masquer l'œuvre magistrale qui se met en place sous nos yeux ébahis. Halte à la mesquinerie !

Comment ? Ce ne sont finalement que de la pyrite, des tessons de bouteille et du mâchefer ? Oups ! Nous allons avoir un petit problème à Mont-Royal... Heureusement, c'est bien connu, les Montereois et les Montereises ont les poches pleines, notre Grand Timonier va pouvoir allègrement puiser dedans, il a d'ailleurs déjà commencé.

« Allouette, je te plumerai... » !

Denis Margot, contribuable de Mont-Royal

jdm.margot@sympatico.ca

Lettre ouverte de la conseillère du District No 2

Pourquoi j'ai voté 'pour' le budget de fonctionnement 2024?

Lors de la séance extraordinaire du conseil municipal de Mont-Royal qui a eu lieu le mardi 12 décembre 2023 à 18 h, j'ai voté **en faveur** de l'adoption du budget 2024. Personnellement, je crois important de donner toutes les raisons et motivations qui pourront permettre la compréhension de cette décision.

Le saviez vous?

Au Québec, « **le gouvernement ne permet pas aux municipalités d'avoir un budget déficitaire** ».

Chaque municipalité a donc la responsabilité d'établir un budget prévisionnel, pour l'année à venir. Elle doit recenser, identifier, classer les dépenses et les recettes, puis dans ce contexte elle **doit réaliser des ajustements pour atteindre l'équilibre budgétaire**, et aussi :

- Offrir tous les services municipaux
- Couvrir les augmentations de dépenses de fonctionnement
- S'assurer de la viabilité financière de la Ville
- Prévoir le financement des grands projets.

Les recettes fiscales :

La taxe foncière imposée sur la valeur des immeubles constitue une source importante de financement pour les municipalités. La base de cette imposition repose sur les rôles d'évaluation foncière, dont la confection et la tenue à jour relèvent des organismes municipaux responsables de l'évaluation.

Dans le cas de Mont-Royal, cette responsabilité revient à la Ville de Montréal.

Les dépenses :

C'est l'Administration de la Ville qui prépare le budget prévisionnel de fonctionnement de la Ville. Les membres du conseil municipal ont un certain droit de regard restreint sur celui-ci.

En cas de manque de recettes ou de charges trop élevées, la Ville se voit obligée d'augmenter les taxes pour éviter un déficit budgétaire.

Je vous présente ci-dessous un sommaire des facteurs ayant eu un impact sur la prise de décision lors de la préparation du budget de fonctionnement en 2023, puis en 2024.

La **variation du compte de taxes** s'explique globalement par cinq éléments :

1. La variation des valeurs du nouveau rôle d'évaluation 2023-2024-2025
2. L'augmentation du budget de fonctionnement de la Ville en 2023 et 2024
3. L'augmentation de la quote-part versée à l'Agglomération de Montréal
4. Le nouveau modèle de taxation – Balises supérieures permises par la Loi
- 5- La gestion plus restrictive quant à l'utilisation des surplus accumulés pour financer les dépenses de fonctionnement.

Détaillons un peu plus ces 5 points :

1- Le régime d'impôt foncier utilisé à Ville Mont-Royal est le régime à taux variés.

Le régime d'impôt foncier à taux variés désigne l'ensemble des dispositions permettant aux municipalités de fixer des taux de taxe foncière différents selon certaines catégories d'immeubles.

Ville Mont-Royal, dans la dernière évaluation foncière, a eu une hausse plus élevée que la moyenne des villes liées de l'Île de Montréal. Ces variations moyennes sont :

- Résidences unifamiliales : 39,3 %
- Condominium : 30,4 %
- 2 à 5 logements : 28,4 %
- 6 logements ou plus : 34,9 %
- Bureaux : 7,7 %
- Centres commerciaux : -15,4 % *
- Commercial diversifié : 21,1 %
- Institutionnel : 27,5 %
- Industries : 63,7 %

2- Augmentation de budget de fonctionnement de Ville Mont-Royal en 2023

Les éléments suivants ont eu un impact sur le budget de fonctionnement de la Ville :

- L'inflation élevée a varié de 6% à 8% selon les secteurs
- La variation à la hausse du taux d'intérêt sur la dette à long terme et les coûts
- Les résultats défavorables des appels d'offres publics et par invitation pour plusieurs contrats 2022-2023;
- L'augmentation des coûts des projets d'investissement
- La hausse des coûts relatifs à l'approvisionnement en biens et services tel que : le carburant, le sel de déglacage, l'équipement informatique, etc.

3- Augmentation de la quote-part versée à l'Agglomération de Montréal

- Le taux de quote-part de l'Agglomération de Montréal est imprévisible et les villes liées n'ont pas de contrôle sur les quotes-parts imposées
- La quote-part imposée à notre ville est passée de 63,7 M\$ en 2022 à 67,2M\$ en 2023 et 69,1 M\$ en 2024.

4- Introduction d'un nouveau modèle de taxation afin de se prévaloir des balises supérieures permises par la loi et relatives aux taux de taxation.

Ceci a pour résultat :

- De limiter l'augmentation pour le secteur résidentiel unifamilial et condo
- Une augmentation plus importante pour la catégorie 6 logement et plus
→ Cette catégorie d'immeubles a bénéficié depuis au moins 2006 d'un taux de taxe égale à celui de la catégorie résidentielle;
- Une augmentation plus importante pour la catégorie des immeubles industriels.

5- **Gestion plus restrictive quant à l'utilisation des surplus accumulés** pour financer les dépenses de fonctionnement

- Les surplus utilisés pour alléger et contrôler l'augmentation de taxes en 2023 et 2024 sont respectivement de 7 983 000 \$ et de 5 695 200 \$.

Lors de l'exercice budgétaire de 2023 le conseil a :

- Examiné rigoureusement tous les postes de dépenses et de revenus de notre Ville.
- Constaté que, la catégorie d'immeubles 6 logements et plus a bénéficié depuis au moins 2006 d'un avantage important qui est celui d'un taux de taxe **égal** à celui de la catégorie résidentielle. *Pendant, près de 17 ans, les propriétaires ainsi que les locataires ont bénéficié de cet avantage.*
- Constaté que les villes de Beaconsfield, Côte-St-Luc, Dollard-Des-Ormeaux, Kirkland, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Sainte-Anne-De-Bellevue et Westmount **utilisent des taux différents et plus élevés** pour les 6 logements et plus en comparaison de celui des résidences unifamiliales.
- Constaté qu'à Montréal, les taux pour les immeubles de 6 logements et plus de chacun des arrondissements sont plus élevés que celui de Mont-Royal. Les facteurs utilisés varient entre 1,03 et 1,33.
- Constaté que tous les immeubles commerciaux, industriels et les terrains vacants de VMR sont déjà taxés à un taux supérieur à celui des résidences unifamiliales, comme le prévoit la Loi.

En décembre 2022, le conseil a décidé de manière unanime d'enlever cet avantage pour la catégorie d'immeuble de 6 logements et plus.

Le saviez-vous?

De **par la loi**, cette catégorie d'immeubles, est considérée comme une entreprise. De ce fait :

- Toutes les dépenses des propriétaires sont déductibles d'impôt. Cela inclut la taxe municipale. Celle-ci augmente en fonction de l'augmentation de valeur marchande. Dans le dernier rôle d'évaluation une augmentation de 7 % à 207.83% sur les valeurs marchandes de cette catégorie d'immeubles a été constatée.
- D'autre part, **la loi** permet à ces propriétaires de transférer l'augmentation de leurs taxes aux locataires. **C'EST ICI QUE RÉSIDE LE NERF DE LA GUERRE !**

En résumé ces entreprises bénéficient de multiples avantages :

- Elles sont autorisées à transmettre la totalité de leurs taxes municipales aux locataires
- Elles déclarent leurs taxes municipales sur leur déclaration d'impôts et donc bénéficient d'un retour d'impôts alors que l'ensemble des citoyens y compris les locataires ne bénéficient d'aucune déduction en ce sens.
- Elles bénéficient d'un **GAIN EN CAPITAL IMPORTANT TEL QUE CELUI DE 2023-2024-2025,**

Trouvez-vous ceci NORMAL ?

Les lois sur les logements locatifs sont régies par le gouvernement via le Tribunal Administratif du Logement (TAL).

C'est auprès du TAL ainsi qu'auprès des instances gouvernementales responsables que les locataires devraient se tourner pour demander des changements et réclamer leurs droits.

La municipalité n'a malheureusement pas d'autre choix que d'équilibrer son budget avec équité pour tout le monde.

Le budget 2023 de la Ville tel qu'adopté le 13 décembre 2022, a ciblé une augmentation de taxes de la maison unifamiliale **moyenne proche du taux d'inflation : 6,92%**. **Le conseil a adopté à l'unanimité le budget de fonctionnement de 2023 en choisissant des nouveaux coefficients par rapport au taux de base (TB) pour chaque catégorie d'immeubles.**

Le budget 2024 de la Ville tel qu'adopté le 12 décembre 2023, a ciblé une **augmentation de taxe uniforme pour toutes les catégories d'immeubles plus basse que 6% en conservant la même balise des coefficients par rapport au taux de base (TB) choisi en 2023. Le résultat est que le taux d'augmentation de taxe a été fixé à 5,95 % pour toutes les catégories d'immeubles.**

Si nous avons décidé de modifier le coefficient d'une catégorie particulière d'immeubles à la baisse par rapport à celui choisi en 2023, nous n'aurions eu que 2 solutions pour équilibrer le budget

1. Augmenter le taux de taxe correspondant des autres catégories d'immeubles
2. Piger plus de fonds dans les coffres du surplus accumulé et les réserves financières de la Ville.

La première solution est équivalente à subventionner une catégorie d'immeubles en particulier par l'argent qui provient de surtaxation des autres catégories.

La deuxième solution est encore équivalente à subventionner une catégorie d'immeubles en particulier avec l'argent qui provient aussi de tous les citoyens;

Réduire davantage les surplus accumulés revient à vider les coffres de la Ville et à diminuer la capacité financière de la Ville à faire face à tous les aléas qui pourraient arriver dans l'année telle que la catastrophe du verglas que nous avons vécue au printemps 2023. Donc, cela mettrait en péril la « gestion de risque » de la municipalité et par conséquent la sécurité des résidents.

Selon vous, les catégories d'immeubles, qui ne bénéficient pas d'avantages fiscaux doivent-elles subventionner les immeubles de 6 logements et plus?

D'après vous, qui bénéficierait d'une telle subvention? Les locataires ou les propriétaires?

Dans les circonstances énumérées ci-dessus, j'ai choisi voter en faveur du budget de fonctionnement 2024.

Veillez trouver le résumé des taux de taxes pour le BUDGET 2022, 2023 et 2024 :

Description	Budget 2022		Budget 2023		Budget 2024	
	Surplus utilisé	7,424,700 \$	Surplus utilisé	5,700,000 \$	Surplus utilisé	4,373,000 \$
	Réserves financières utilisées	1,235,000 \$	Réserves financières utilisées	2,283,000 \$	Réserves financières utilisées	1,322,200 \$
	Coef. Par rapport au taux de base	Taux de taxes	Coef. Par rapport au taux de base	Taux de taxes	Coef. Par rapport au taux de base	Taux de taxes
Taux de base	1.00	0.6326	1.00	0.4912	1.00	0.5204
Taux 6 log +	1.00	0.6326	1.33	0.6548	1.33	0.6937
Taux inr (commercial)	4.95	3.1313	5.20	2.5544 ⁽¹⁾	5.20	2.7061
Taux IND (industriel)	4.95	3.1313	5.80	2.8491	5.80	3.0184
Taux Terrain vague	2.00	1.2652	2.00	0.9824	2.00	1.0408
(1) Sans tenir compte du Centre Rockland						

« Chers concitoyens ».

Salutations,

Maryam Kamali Nezhad, ing., Ph.D

Conseillère municipale indépendante, District 2- Ville Mont-Royal

514-222-9281

<http://maryam-kamalinezhad.com>

maryam.kamalinezhad@ville.mont-royal.qc.ca

*Un autre défi en 2023 était de devoir manœuvrer avec la variation à la baisse des valeurs de certains immeubles commerciaux d'envergure, comme : Centre d'achat Rockland et Secteur Royalmount.